



Droit propriétaire et locataire

Par Flozou

Bonjour je me permet de vous contacter car je suis propriétaire de deux maisons sur un même terrain. je suis partie habitez chez mon conjoint et du coup j ai loué une des 2 maisons à ma fille. le souci c est qu avec mon conjoint sa ce passe pas bien je veux le quitter et retourner habitez dans l autre maison que j ai .ai je le droit d habitez à nouveau sur mon terrain ? Et est ce que je peux toujours demander un loyer à ma fille ? Vu que je n habitera pas dans la même maison mais qu elle se situe à la même adresse?merci.

Par osram

Bonjour,

Vous avez tout à fait le droit de vivre CHEZ VOUS.

Par Flozou

Merci pour votre réponse, mais du coup j ai toujours le droit de demander un loyer à ma fille?

Par ESP

Bonjour

Concernant le loyer, il est même recommandé de fixer un loyer entre parents et enfants, au regard des avantages successoraux que d'autres héritiers (s'il y a) pourraient invoquer.

En revanche, votre fille ne peut pas bénéficier des APL.

Par Flozou

Merci beaucoup pour votre réponse.

Cordialement.

Bien à vous.